

Un gendarme mis en examen dans le cadre d'un trafic de drogue : il volait les stupéfiants saisis lors de contrôles pour le compte de son frère

Écrit par Aude Henry

Un militaire de la gendarmerie a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire à Toulouse (Haute-Garonne) pour avoir volé de la drogue dans le cadre de ses fonctions. Il assurait ainsi sa propre consommation et facilitait le trafic de stupéfiants de son frère.

Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Un gendarme profitait de son statut pour faciliter un trafic de drogue organisé par son frère. C'est ce que révèle une enquête menée par la section de recherche de Toulouse après une confidence obtenue par deux gendarmes en septembre 2024. Un militaire en exercice volerait des produits stupéfiants lors de contrôles de gendarmerie sur la voie publique pour les donner à un membre de sa famille. L'information s'est révélée juste. Le gendarme et son frère ont été mis en examen.

Une fois les deux suspects identifiés et placés en garde à vue, les enquêteurs vont rapidement pouvoir vérifier l'exactitude des renseignements obtenus. Des perquisitions sont menées au domicile du gendarme et de son frère. Chez le premier, une capsule de cocaïne est retrouvée dans un de ses blousons de la gendarmerie nationale. Chez le second, plusieurs plants de cannabis sont découverts.

Lors de sa garde à vue, le militaire passe aux aveux. Il reconnaît tout d'abord les vols de produits stupéfiants, mais également d'objets comme des couteaux et bombes lacrymogènes, lors d'opérations de contrôle de la gendarmerie sur la voie publique. Il explique avoir besoin de financer sa propre consommation de drogue, mais aussi y avoir été incité par son frère qui, de son côté, organisait un trafic de stupéfiants.

Mais le gendarme ne s'est pas contenté de fournir de la drogue. Il avoue avoir consulté des fichiers de la gendarmerie pour donner des informations à d'autres personnes. Il fait transiter de l'argent issu du trafic de stupéfiants sur son propre compte bancaire et propose à son frère de récupérer deux armes de poing dont un ami souhaitait se débarrasser.

Son frère, aussi consommateur régulier de drogue, confirme le rôle de fournisseur et d'intermédiaire tenu par le gendarme dans ce trafic de stupéfiants.

Le gendarme a été mis en examen pour toute une série de délits : détention, transport, offre ou cession non autorisée de stupéfiants, blanchiment du produit d'un trafic, vol commis par une personne dépositaire de l'autorité publique à l'occasion de ses fonctions, détournement de la finalité d'un traitement de données à caractère personnel, cession d'arme, munition ou d'éléments de catégorie B et enfin d'usage de produits stupéfiants.

Le parquet de Toulouse a requis son placement en détention provisoire par mesure de sûreté. Mais il a finalement été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer ses fonctions de gendarme. Son

frère est également poursuivi pour trafic de drogue et complicité de vol. Lui aussi est placé sous contrôle judiciaire en attendant leur procès.